

MARMANDE www.mairie-marmande.fr *ma ville*



MOBILITÉ : NOS USAGES

DOSSIER

Budget 2015

ENGAGEMENT TENU : BAISSÉ DE L'IMPÔT FONCIER



Téo dans sa cariole enfant, emmené par maman.



LE POINT SUR

P.04

LES FINANCES LOCALES IMPÔTS EN BAISSÉ

Les élus ont voté le 24 mars dernier le budget 2015. Pour la première fois depuis la Libération, la fiscalité de la ville est en baisse.

DOSSIER

P.10

MOBILITÉ, NOS USAGES LES DÉPLACEMENTS À MARMANDE



Autos et deux-roues privilégiés par les usagers

Pour une ville agréable à vivre, nous devons repenser individuellement et collectivement nos modes de déplacements. Etat des lieux, enjeux et perspectives.

SOMMAIRE

ÉDITO DU MAIRE

Un an de mandat : des chantiers déjà engagés

P.03

ALBUM

Retour en image sur vos événements

P.08

DU CÔTÉ DE L'AGGLO

Bougez avec l'Agglo

P.17

AGENDA

Nos dates, vos rendez-vous

P.18

EN BREF

Echos et carnet de la ville

P.20

À VOS CÔTÉS

La Mission Locale de la Moyenne Caronne

P.21

TRIBUNE DES ÉLUS

Expression des groupes politiques

P.22

PRATIQUE

Infos et contacts utiles

P.23

PORTRAIT

Martine Van Eeden : Jardin d'Eden

P.24

Journal édité par la mairie de Marmande.

N° 67 - Avril 2015.

Dépôt légal à parution : Avril 2015.

Directeur de la publication : Daniel Benquet.

Conception : Laurent Beausetie & Renaud Subra pour Les Stratégies Primitives.

Rédaction : Deolinda Pereira, David Rauscent, Gilles Dusouchet.

Infographie : Thierry Briantais, Philippe Normand.

Photos : Pierre Lavergne, Philippe Baldassari, William Picamil

Nadia Beillevert et Didier Fioramonti.

Illustrations : Designed by FreePiK.

Édité à 10 500 exemplaires.

Impression : Imprimerie Graphique Presse.



UN AN DE MANDAT, DES CHANTIERS DÉJÀ ENGAGÉS



Un an de mandat, premiers engagements tenus !

Voici un an, les Marmandais ont fait confiance à une nouvelle équipe municipale. Tout ne peut se faire dans une première année de mandat, mais les fondations ont été posées pour construire ensemble une ville attractive, agréable à vivre, et solidaire, méritant sa place de ville centre d'une agglomération de plus de 62 000 habitants.

Vous rendre la parole, nous montrer transparents et rigoureux dans la gestion communale, engager des chantiers d'avenir. Tous ces engagements, nous avons à cœur de les tenir, et certains le sont déjà.

Le Pacte citoyen est devenu une réalité, vos représentants de quartier ont commencé à agir au plus près de vos préoccupations. Les travaux les plus urgents ont été lancés, d'autres suivront.

La fiscalité locale a été réduite dès notre premier budget. Je m'en félicite car les contraintes financières étaient fortes. Mais grâce aux économies réalisées et à des investissements repensés, nous avons réussi à baisser les taxes qui pèsent sur le foncier. Les pages de votre magazine, consacrées aux finances de la ville, vous permettront de mieux comprendre les tenants et les aboutissants de cette baisse « historique ».

Une bonne gestion mais aussi des ambitions portées avec clarté pour la redynamisation de notre centre ville, cela nécessite un investissement de tous les instants, mais ensemble, avec chacun d'entre vous, nous transformerons notre ville.

Avant de vous laisser à la lecture de ce magazine, je vous invite à visiter notre nouveau site internet www.mairie-marmande.fr qui a subi un « sacré relooking » ! N'hésitez pas à vous l'approprier car il est interactif comme le conseil municipal du 11 avril que vous avez pu suivre en direct.

Bonne lecture !

Daniel BENQUET
Maire de Marmande

Informations mairie

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi, de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h30.
Le samedi de 9h à 12h, la permanence de l'Etat-Civil uniquement.
Accueil : 05 53 93 09 50

RENCONTRER VOS ÉLUS

Pour prendre rendez-vous avec le maire ou un élu, appelez le cabinet du maire au 05 53 93 47 20 ou mairie@mairie-marmande.fr

CONSEIL MUNICIPAL DE MARMANDE

Le conseil municipal se réunit une fois par mois, à l'Hôtel de Ville, place Clemenceau.

Les séances sont publiques et retransmises sur le site de la ville www.mairie-marmande.fr

Mémo Marmande

Services en ligne : www.mairie-marmande.fr

Accueil mairie : 05 53 93 09 50

Web : www.mairie-marmande.fr

Email : mairie@mairie-marmande.fr

Facebook : [facebook.com/villedemarmande](https://www.facebook.com/villedemarmande)

Twitter : @ComMarmande

LES FINANCES LOCALES

BUDGET 2015 BAISSE ADOPTÉE

Le Conseil Municipal du 24 mars dernier avait pour ordre du jour le budget 2015 de la commune. A cette occasion, la majorité municipale a pu annoncer une baisse de la fiscalité sur la propriété, malgré des diminutions drastiques des dotations de l'Etat à la commune, des charges qui évoluent et des investissements qu'il faut encourager.

Comprendre les finances d'une collectivité, même comme la nôtre, n'est pas chose facile. Nous avons souhaité à travers ce dossier spécial "Finances" vous expliquer comment ça marche, d'où viennent les ressources des collectivités, où part l'argent et pourquoi ? Comment la majorité municipale en est arrivée à proposer dès la première année une baisse de la fiscalité ?

On ne cesse de clamer que les temps sont durs pour tous les secteurs d'activités et particulièrement pour les collectivités territoriales, et qu'il faut réaliser des économies à tous les niveaux pour s'en sortir.

Il est vrai que la crise qui s'est installée depuis plusieurs années a fragilisé et trop souvent condamné des entreprises que l'on croyait jusqu'alors indestructibles. Ces faillites ont entraîné de nombreux licenciements et n'ont cessé de faire croître le taux de chômage.

Dans ce contexte difficile, les collectivités et établissements publics locaux tels Marmande et VGA doivent faire face à une baisse drastique des dotations de l'État d'ici 2017. En 2014, les dotations avaient

été réduites de 1,5 milliards d'euros. Cette baisse se chiffre à 3,67 milliards d'euros en 2015 et atteindra un total de 12 milliards d'euros en 2017.

A l'instar du prix du baril de pétrole trop élevé et pour lequel des solutions alternatives plus rentables ont vu le jour, ces contraintes économiques obligent les collectivités à revoir leur mode de fonctionnement. Il s'agit aussi d'un mal pour un bien car cela les incite à trouver des sources d'économie qu'elles n'auraient pas été capables de trouver auparavant !

ENGAGEMENT TENU

Ainsi, fidèle à l'un des engagements pris au début de son mandat, la municipalité a annoncé lors du conseil municipal du 24 mars 2015, une baisse significative

des taxes foncières qui pèsent sur les Marmandais. Les uns y ont vu une «baisse historique», d'autres un «cadeau fait aux riches»... être propriétaire ne signifie pas forcément que l'on est riche !

Oui, la baisse est historique car jamais la ville de Marmande n'avait baissé la fiscalité. Au contraire, celle-ci n'a cessé d'augmenter ces dernières années pour atteindre des niveaux importants pour une ville de notre dimension et dissuasifs pour les jeunes, actifs ou retraités qui auraient eu le projet de s'installer à Marmande.

BAISSE DES TAUX

Le choix de réduire la pression fiscale s'est porté en priorité sur le taux des taxes foncières car celles-ci sont les plus éloignées de la moyenne des villes compara-



Fiscalité

BAISSE DES TAUX DU FONCIER

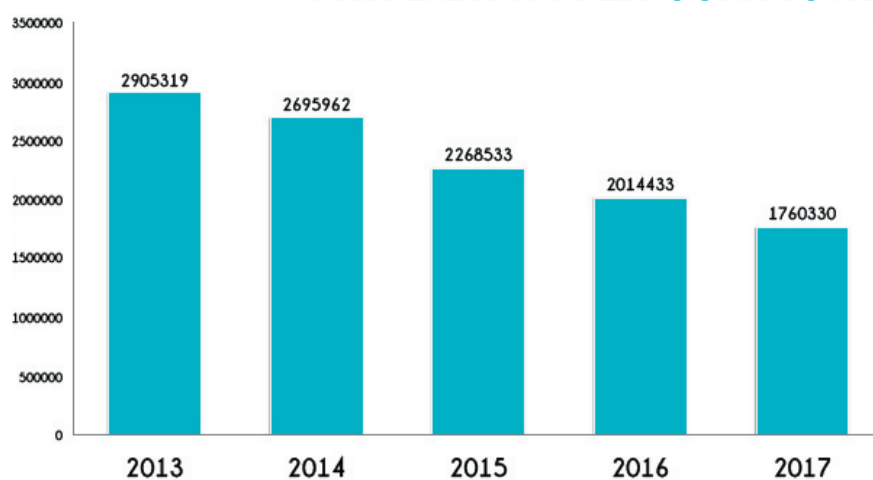
Les taxes sur le foncier bâti et non-bâti ont été révisées à la baisse. Un peu d'épargne pour les contribuables marmandais.

MONTANT DE LA DGF* VERSÉE PAR L'ÉTAT À LA COMMUNE

"Le choix de réduire la pression fiscale s'est porté en priorité sur les taux des taxes foncières".

bles à la nôtre. Le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties est passée de 38,55 % à 37,65 %, soit une réduction de 2,33 %. Celui de la taxe foncière sur les propriétés non bâties est passée de 102,14 % à 99,50 %, soit une diminution de 2,58 %. Cependant, ces taux demeurent supérieurs à ceux de la moyenne des villes comparables qui, pour la taxe foncière sur les propriétés bâties n'excède pas 23 % et pour les non bâties, 56 %. A contrario, le taux de la taxe d'habitation s'élève pour Marmande à 15,10 %, en dessous de la moyenne nationale de 15,85 %.

Souvent évoqués par les Marmandais, les impôts locaux vont baisser. La part d'auto-financement de la commune est, elle, à la hausse. C'est là le signe d'une bonne gestion.



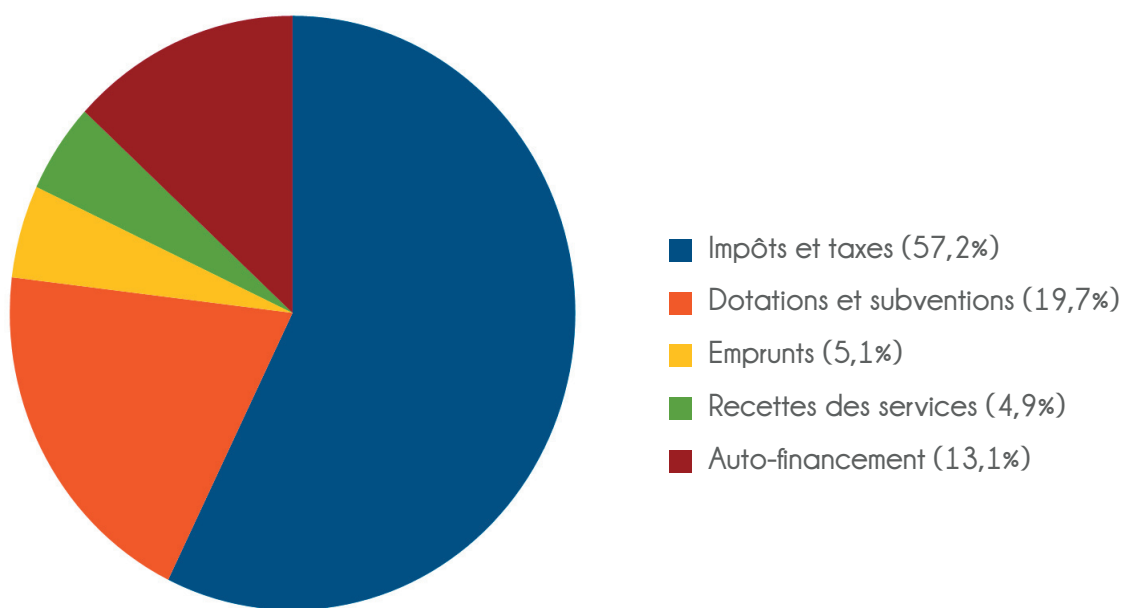
Les collectivités et établissements publics doivent faire face à une baisse drastique des dotations de l'État d'ici 2017.

En 2014, les dotations avaient été réduites de 1,5 milliard d'euros. Cette baisse se chiffre à 3,67 milliards d'euros en 2015 et atteindra un total de 12 milliards d'euros en 2017.

* DGF : Dotation globale de fonctionnement

FINANCES DE LA MUNICIPALITÉ

D'OÙ VIENT L'ARGENT DE LA COMMUNE* ?



Les ressources fiscales des collectivités se décomposent en fiscalité directe et fiscalité indirecte.

Les communes peuvent intervenir sur la fiscalité directe locale pour ce qui concerne : la taxe d'habitation, la taxe sur le foncier bâti, la taxe sur le foncier non bâti.

La fiscalité indirecte représente une part limitée des ressources fiscales des collectivités. Elle concerne les droits de mutation et la part locale de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques. Cette fiscalité est plus dépendante de la conjoncture économique que la fiscalité directe.

* Données Budget 2015

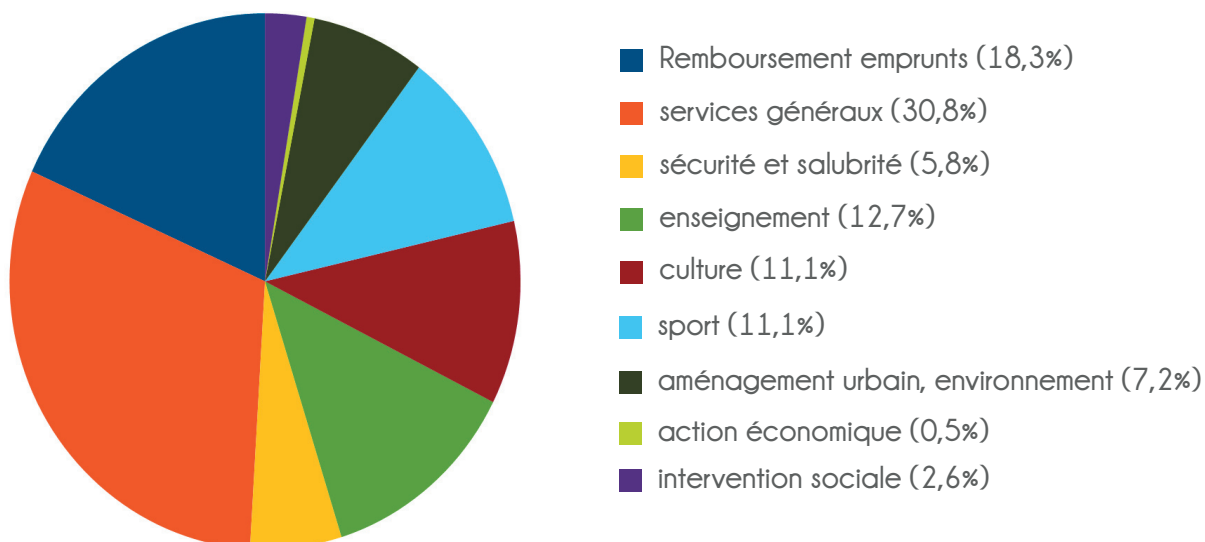
OBSERVATOIRE DE LA FISCALITÉ LOCALE

Connaitre la situation financière de la collectivité est l'élément de base pour élaborer une politique budgétaire et pouvoir agir sur les dépenses mais aussi sur les recettes. La création d'un observatoire de la fiscalité locale permettra d'établir un diagnostic précis de l'état financier de la commune.

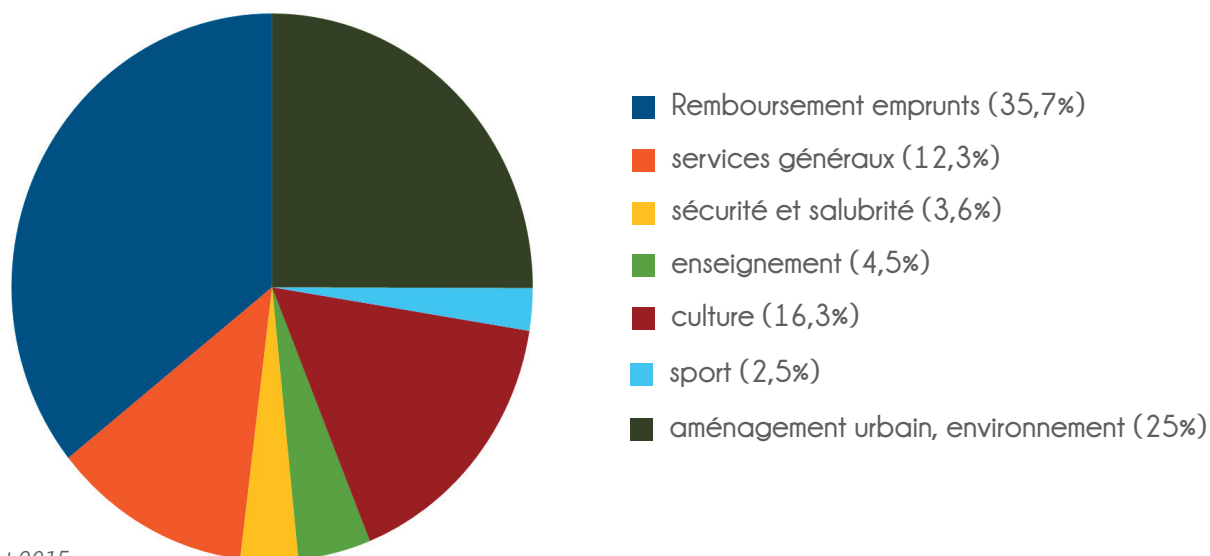
Composé d'élus, des services financiers et des services fiscaux dont celui du cadastre, il sera mis en place dans les prochaines semaines.

LES DÉPENSES PAR NATURE : OÙ VA L'ARGENT* ?

FONCTIONNEMENT : 26 318 221,35€



INVESTISSEMENT : 8 097 606,98€



* Données Budget 2015

L'objectif à terme est de rétablir l'équité des contribuables marmandais face à l'impôt local.

Cet observatoire a deux missions principales :

>une mission d'information (pour savoir d'où vient et comment se compose la fiscalité)

>une mission d'analyse et de simulation (états des lieux et impact des modifications suggérées)

Les travaux de cet observatoire seront bénéfiques à la Ville de Marmande ainsi qu'à l'ensemble des contribuables marmandais.

ALBUM *On en redemande*

10 janvier

CONCERT DU NOUVEL AN

Voilà une année démarrée en fanfare ! Les mélodies de la talentueuse Emilie Raveleau ont bercé le public qui s'est ensuite "déhanché" sur les rythmes cuivrés d'Opsa Dehëli.



6 février

WATERSOUL

Sublime! La Cie Vendetta Mathea a produit son effet. Danse, musique, lumières et talent ont magnifié le langage des corps, l'expression des sens.

Tout un équilibre !



21 mars

SAINT PATRICK - FÊTE DU PRINTEMPS

Réussie ! Une soirée aux accents irlandais en terre marmandaise pour changer de saison. Une formule qui a fonctionné. A quand la prochaine tournée ?





22 mars

BIKE & RUN

Ils ont pédalé, couru, transpiré et tous ont gagné. Motivés par la générosité du cœur, les participants ont mis leurs jambes et leurs corps au profit de la recherche sur le cerveau.



Jusqu'au 27 juin

"AU BORD DE LA MER"

Le musée Marzelles vous invite au voyage avec les œuvres photographiques issues du Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC) avec des signatures telles que Depardon, Nori ou encore Miller (photo ci-contre).



13 février

ECOLIERS DÉGUISÉS



Moment particulier de l'année, le carnaval des écoles est devenu une tradition. Chacun, enfants, enseignants et parents y vont de leur déguisement. Un cortège de couleurs pour Février.

21 mars

LAVOIR EN CHANTIER



Bottes au pieds et manches retroussées, le conseil de quartier du Trec a réhabilité le lavoir méconnu du Caroussel. Une journée terminée dans la convivialité comme il se doit dans les quartiers.

10 avril

UN "PIFRAIRE" EN VILLE



Christian Vieussens est un incontournable sur le fifre, cet instrument de musique lié à la culture occitane. Sa conférence donnée dans le cadre de la Quinzaine Occitane a passionné le public.

MOBILITÉ : NOS USAGES

LES DÉPLACEMENTS À MARMANDE

Nous circulons de plus en plus pour le travail, nos loisirs, emmener nos enfants à l'école... Cependant, notre ville comme la plupart des villes en France, d'ailleurs n'ont pas été conçues pour accueillir autant de véhicules et il y a bien souvent surcharge ! Faciliter les déplacements en ville tout en préservant l'environnement, tel est le défi auquel nous devons répondre. Mais, qu'il s'agisse de repenser la place de la voiture en ville ou de proposer des modes de transports alternatifs, ces solutions n'auront d'effets que si chacun évolue dans ses comportements.

La liberté de se déplacer est à la base de nos sociétés. Mais circuler partout, à toute heure et en (presque) tous lieux, suppose une organisation de l'ensemble des transports et des aménagements urbains forcément conséquente. La mobilité est un droit et ne pas y avoir accès confère à l'isolement économique, social ou culturel.



Parking vélo de la gare



MOBILITÉ

TRANSPORTS EN COMMUN

Depuis la mise en place du réseau de transport urbain, les marmandais se sont appropriés ce mode de déplacement.

Les déplacements ont structuré (et parfois recomposé) notre ville. Nos boulevards intérieurs ceinturent le centre historique. La réalisation de la rocade ouest, plus tard a considérablement modifié le paysage urbain et réorienté la circulation hors de la ville entraînant le développement de zones commerciales en périphérie au détriment du centre. Il n'y a pas de fatalité, notre centre-ville a le potentiel pour redevenir attractif et un lieu de vie. Pour cela, nos modes de déplacement doivent se diversifier, être plus pratiques voire plus écologiques.

Un bus consomme 4 fois moins d'énergie, utilise 10 fois moins d'espace et occasionne 10 fois moins de nuisances qu'un automobiliste. Les transports en commun, même pour une ville moyenne comme Marmande, participent aussi à notre

La Ville de Marmande bénéficie d'un cadre de vie où les déplacements ne sont pas encore un problème.

attractivité. L'évolution des villes et celle des habitudes, est de laisser moins de place à la voiture et davantage aux autres modes de transport. Le basculement a déjà commencé depuis plusieurs années et il est inéluctable ! Le seul impératif pour une ville est de trouver le bon équilibre entre l'ensemble des modes de déplacements.

Marmande ne connaît pas, encore, les embouteillages aux heures de pointe mais proposer des solutions alternatives à l'utilisation de la voiture est devenu nécessaire.

Agir sur les déplacements, c'est aussi créer et préserver la solidarité et l'accessibilité, entre quartiers et zones isolées, entre les âges, entre les milieux sociaux. C'est aussi garantir un accès égal aux services et permettre le maintien à domicile des personnes âgées. C'est améliorer l'accessibilité des personnes à

mobilité réduite, en intégrant la problématique du handicap à chaque réalisation ou réhabilitation d'espaces ouverts au public. C'est aussi générer des lieux de rencontres et d'échanges, en favorisant les déplacements doux (piéton, vélo) et jouer la complémentarité.

Ces mesures prises ne suffiront pas si elles ne sont pas accompagnées par un changement de nos comportements, déjà amorcé. Chacun doit s'interroger sur ses déplacements en intégrant une autre approche : gagnons-nous réellement du temps en prenant notre voiture ? Est-ce que cela nous coûte moins cher ? N'est-il pas plus commode, moins stressant et plus économique de prendre son vélo ou de marcher pour nos petits déplacements du quotidien ? Il revient à chacun de se poser ces questions pour permettre à chacun de s'y retrouver.

STATIONNEMENT ETAT DES LIEUX

Une voiture roule en moyenne une heure par jour, le reste du temps, elle est en stationnement. Améliorer la circulation passe aussi par une politique adaptée en matière d'aménagements et de tarifs, forcément ! Nous avons dressé un état des lieux du stationnement. En termes de cohérence d'ensemble, la ville a des progrès à faire. L'avis de, Bernard MANIER, adjoint au maire chargé de ce dossier.



Bernard MANIER

STATIONNEZ MALIN

Adjoint au Maire à la Tranquillité Publique et à la Police Municipale

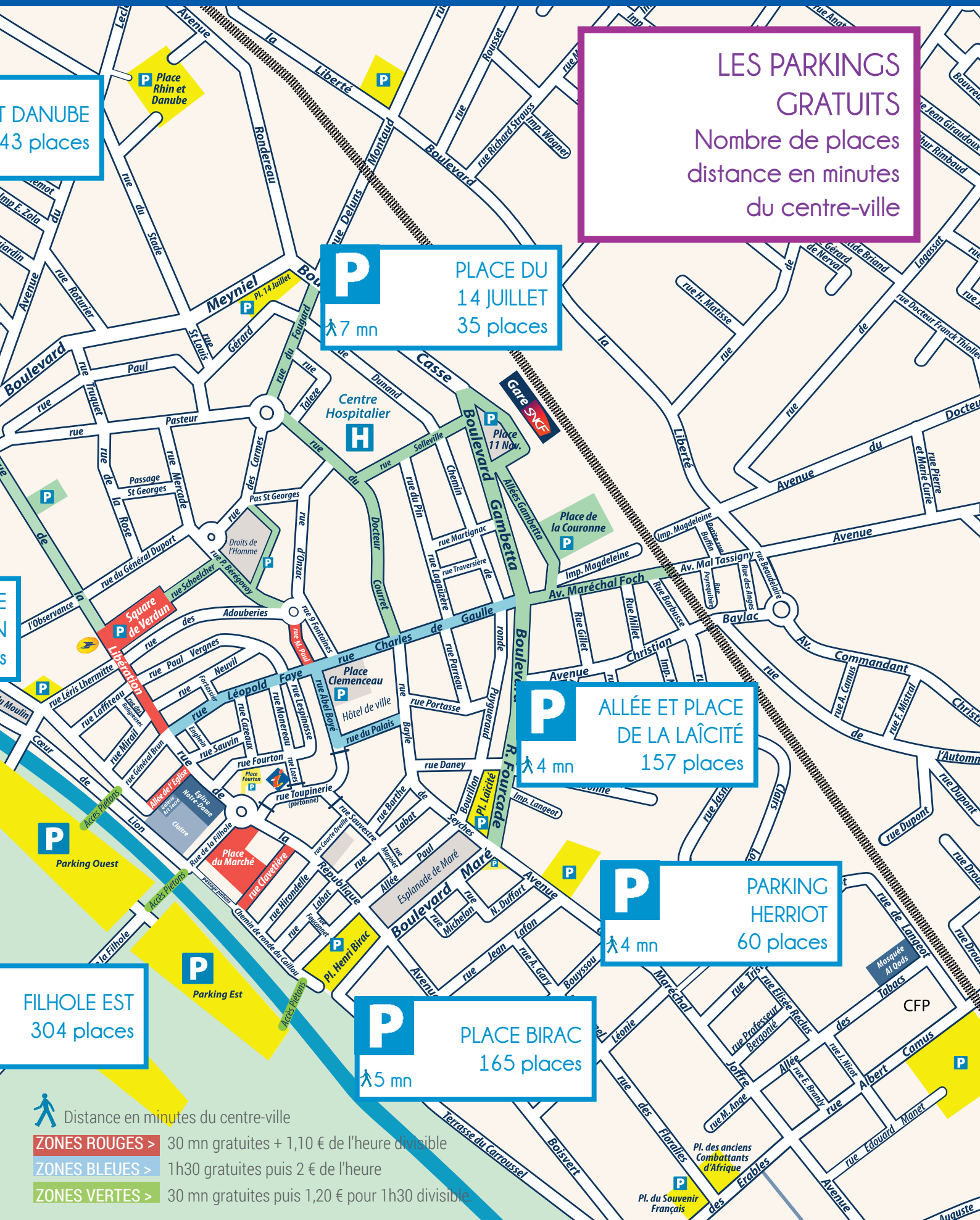
Quelle est la situation actuelle en terme de stationnement ?

B. M. : Aujourd'hui, nous avons une offre de stationnement très satisfaisante pour une ville de notre taille, environ 1800 places dont 1400 gratuites. Un schéma réparti en trois zones, une zone verte limitée à 24h, une zone rouge concernant une partie du centre-ville et une troisième zone qui inclus 1h30 de stationnement gratuit. Or, nous avons encore un problème de stationnement ventouse et sauvage. Il nous faut, par ailleurs, régler la problématique du stationnement aux abords de l'hôpital.

Des changements sont à envisager ?

B. M. : Le stationnement, c'est à la fois une régulation de la circulation et répondre aux pluralités des attentes (des emplacements réservés pour les livraisons, un stationnement adapté pour les résidents et des stationnements payants aux abords des commerces pour permettre la rotation des véhicules). Il faut donc un nouveau schéma d'ensemble pour le stationnement. Mais tout cela sera travaillé en lien avec les options qui seront retenues dans le cadre du projet Centre-Ville Cœur de Vie.





LES PARKINGS GRATUITS
 Nombre de places
 distance en minutes
 du centre-ville

P PLACE DU 14 JUILLET
 7 mn
 35 places

P ALLÉE ET PLACE DE LA LAÏCITÉ
 4 mn
 157 places

P PARKING HERRIOT
 4 mn
 60 places

P PLACE BIRAC
 5 mn
 165 places

FILHOLE EST
 304 places

Place Rhin et Danube
 43 places

- Distance en minutes du centre-ville
- ZONES ROUGES >** 30 mn gratuites + 1,10 € de l'heure divisible
- ZONES BLEUES >** 1h30 gratuites puis 2 € de l'heure
- ZONES VERTES >** 30 mn gratuites puis 1,20 € pour 1h30 divisible

DU CÔTÉ DES USAGERS

Nous utilisons la voiture par nécessité, par facilité ou simplement parce que nous aimons cet univers rien qu'à soi. Toutefois, de plus en plus de Marmandais ont choisi d'autres modes de déplacement. La ville doit adapter les espaces urbains pour concilier ces différentes manières de se déplacer (projet multimodal de la gare et des boulevards, projet Centre-Ville Cœur de Vie) mais c'est un changement de comportement à adopter.

Et vous, comment vous déplacez-vous ? Quelques avis de Marmandais(es).



Damien

OÙ EST L'ACCESSIBILITÉ ?

"La liste des points noirs pour l'accès des personnes handicapées est longue. Des feux sonores en déficit, quand ils ne fonctionnent pas, des passages piétons obstrués par des barrières ou des voitures ... Je ne suis pas un mécontent, ni contre le commerce mais j'aimerais que l'espace public soit respecté, sinon c'est le Far-West ! Les gens manquent de civisme en général et les automobilistes en particulier. Il n'y a pas de cohérence dans l'urbanisme, j'ai entendu parler d'un projet pour le centre, peut-être que cela changera. Les gens valides ne s'imaginent pas et ne peuvent pas comprendre les difficultés rencontrées pour se déplacer à Marmande. Moi, j'ai tenu à garder mon autonomie et à vivre dans ma ville que j'aime. Alors un peu d'effort".



Marion

VIE SANS VOITURE

"Nous n'avons pas l'utilité de la voiture dans le Var, et en nous installant ici, nous avons fait un choix de vie : vivre sans voiture. Aujourd'hui, avec cinq enfants, il nous faudrait une familiale; au vu des dépenses, nous avons opté pour le vélo, plus économique, moins polluant, moins stressant et plus sain. Bien sûr, les enfants ont "râloté" au début mais tout le monde s'est accommodé. L'école, c'est à pied ou en vélo mais rien n'encourage cette pratique qui n'est pas sécurisée. Pour certaines courses, on fait appel à des amis ou à des taxis. Et, bientôt, tout le monde fera comme nous, vu le prix des carburants. J'aimerais que mes enfants puissent rouler ou marcher tranquillement en ville et que le centre devienne totalement piéton. Mais c'est mon monde idéal !"

Véronique

TOUT EN VOITURE

"J'habite de l'autre côté du pont, alors pour venir travailler, je n'ai pas le choix, c'est la voiture. Je n'utilise jamais le bus mais je reconnais que c'est très bien, surtout pour les personnes âgées. J'ai bien un vélo, mais à part quelques balades le long du canal de temps en temps, il est souvent au garage. Je me rends compte que je fais tout en voiture, par habitude aussi".



Nicolas

PLUSIEURS MODES

"Je suis en centre ville, alors ça dépend, c'est souvent la marche ou le bus, selon mon humeur. Depuis la hausse du ticket journée, c'est un peu plus cher mais le bus reste pratique et le réseau est bien desservi, jusqu'à Virazeil. Quand je dois sortir de la ville ou pour certaines courses, j'appelle les copains pour me dépanner car, en ce moment, je n'ai pas de voiture".



Patrick - Jean-Michel

VÉLO-RAIL POUR LE TRAVAIL

"J'arrive avec un vélo que je laisse à la gare de Marmande et j'en ai un 2^e stationné à Bordeaux dans un parking badgé et sécurisé avec lequel je me rends à mon travail à Talence. Jusqu'en 2011, je montais avec mon vélo dans le train, comme Jean-Michel continue à le faire. Ce choix de déplacement professionnel est assumé en toute saison et donc avec des désagréments. Le matin, on se retrouve à la gare et c'est toujours la course pour savoir où est le compartiment vélo. C'est un service que la SNCF doit améliorer".

Mireille

MARCHE UTILE

"En semaine, je me déplace beaucoup plus à pied. Ça me fait faire du sport et des économies. Le week-end, pour faire les courses, c'est plutôt la voiture. Ce serait bien d'avoir un système de navette qui fasse le tour de la ville. J'habite à La Gravette, je viens au centre pour promener ma petite-fille. Mais se déplacer en ville, avec une poussette n'est pas facile, les trottoirs ne sont pas toujours adaptés ; monter, descendre, c'est des fois agaçant et c'est aussi du sport".



Un partage raisonné de l'espace entre automobiles, transports en commun, cyclistes et piétons.

LE PROJET DU PÔLE MULTIMODAL PRIVILÉGIÉ DES DÉPLACEMENTS DIFFÉRENTS

La qualité des infrastructures routières et ferroviaires conditionne la qualité d'accueil des entreprises et l'attrait du territoire. Atteindre son centre ville par la multipolarité devient alors un choix pertinent.

Le principe du « multimodal », c'est la combinaison de plusieurs modes de transports pour effectuer un même déplacement. Un principe essentiel et stratégique pour la ville et son territoire. Passer d'un mode à l'autre pour se déplacer est une attitude à adopter qui n'est possible que par l'aménagement de pôles d'échanges chargés d'établir les liaisons.

VGA a déposé un dossier dans le cadre d'un appel à projets national pour permettre d'aménager sur le site de la gare de Marmande tous les modes déplacements. Le projet a été retenu et nous bénéficierons ainsi de 1.7 millions d'euros de subventions.

L'heure est aux études. Le chantier démarrera en 2016 et modifiera le parvis de la gare et l'aménagement des boulevards.

Le soutien de l'Etat et d'autres subventions (la Région, le Département...) à ce projet, est une aubaine pour améliorer le paysage urbain.

Ce chantier important va changer notre ville profondément et durablement. Il sera aussi un vecteur pour notre attractivité et pour la redynamisation de notre centre-ville en lien avec le projet Centre-Ville Cœur de Vie, évidemment.

FOIRE EXPOSITION

Partenaire de longue date de cet événement économique et festif, la Ville de Marmande est présente sur la foire avec un stand partagé avec Val de Garonne Agglomération. Retrouvez le projet du pôle multimodal et du réaménagement des boulevards avec des images de synthèse du 25 avril au 3 mai.



Val de Garonne Agglomération vous propose des équipements et des services pour vos déplacements : du transport en commun urbain, une aire de covoiturage, et des vélos en locations. Alors, bougez autrement avec l'agglo !

LE BUS, PLUS FACILE EN VILLE

Pour vous déplacer à Marmande, un réseau de bus urbain à Marmande est à votre service avec quatre lignes régulières :

Ligne A : Côtes du Marmandais/Ste-Bazeille Le Bédât

Ligne B : Creuset/école de Beyssac Carpète-Aérodrome

Ligne C : Cramat/St-Pardoux-du-Breuil Virazeil

Ligne D : Meilhan-sur-Garonne Gare

Tarifs 2015 :

Ticket Unité 1 € (valable une heure)
- Carnet de 10 tickets Unité 7,50 € -
Ticket Journée 3 €

Le carnet est vendu chez certains dépositaires et à l'Office de Tourisme.

Abonnement : Evasion Tout Public 20 €/mois (150 €/an) – Evasion Jeunes 12€/mois (100 €/an) – Evasion Séniors 15 €/mois (120 €/an)

Disponible auprès de l'Office de Tourisme.

Le réseau rural TAD (Transport à la Demande) est un service qui vous permet de vous déplacer sur le territoire. Attention, il ne fonctionne que sur réservation, du lundi au samedi (sauf jours fériés). Réservation au

 **N°Vert 0808 807 805**
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

COVOITUREZ, EN TOUTE SÉCURITÉ

En progression depuis 2009, l'idée de partager un véhicule par plusieurs conducteurs et/ou passagers pour effectuer un trajet commun, le covoiturage, séduit de plus en plus. Faire des économies (sur les frais de carburant, la maintenance...) réduire les impacts environnementaux, et sortir de l'auto en solo, sont ses principaux atouts.

Encourager cette pratique est le but de l'aire de covoiturage de Marmande, située à l'échangeur n°5 de l'A62. Pour tous ceux qui veulent, attendre un conducteur, se retrouver ou y laisser sa voi-

ture, ce parking sécurisé vous propose 56 places pour vos déplacements quotidiens ou occasionnels. Il est surtout gratuit pour toute durée inférieure à 24h donc pas besoin de paiement. L'accès se fait avec un badge de télépéage, la carte bancaire n'est nécessaire que pour les durées payantes (plus de 24h). N'hésitez plus, laissez votre véhicule en toute sécurité et covoiturez dans la sérénité !

Plus d'infos : ASF Vinci Autoroutes 36 05, 24H/24, 7j/7.



LE VÉLO, EN TOUTE LIBERTÉ

Evalys met à la disposition de tous, un service de location de vélos, classiques, pliants, électriques, pour une demi-journée ou journée. Il faut toutefois réserver et un dépôt de garantie est demandé sur présentation d'une pièce d'identité. Des tarifs, selon le type de vélo, allant de 2 à 3€ (demi-journée) et 4 à 6€ (journée). Une solution idéale pour découvrir la ville à son rythme, explorer le patrimoine, terminer un trajet débuté en bus avec le vélo pliant. Avant son départ, un pack complet (gilet, pompe...) est remis à l'utilisateur. L'équipe de l'Office de Tourisme vous en précisera toutes les modalités, pour pédaler en toute liberté.

+ d'infos : Office de Tourisme de Marmande
Tél. 05 53 64 44 44



STAND VILLE VGA

Le stand de Val de Garonne Agglomération et de la Ville de Marmande accueille l'ACAM (Association des Commerçants et Artisans de Marmande) pour vous présenter l'application mobile interactive "Marmande Avenue". Pour tout savoir sur l'application et les offres commerciales, rendez-vous à la foire.

AGENDA *Notre choix*

16 et 17 mai

FÊTE DES FLEURS ET DE LA FRAISE



C'est sa pleine saison.

Venez découvrir la garriguette, la ciflorette ou la manille. La fraise se découvre au naturel et en plein air sur l'esplanade de Maré, en barquettes, en gâteaux et autres tartes. Toutes les productions locales sont présentes pour régaler vos papilles.

Aux parfums du fruit, s'ajoutent les senteurs des fleurs, des plantes aromatiques. Une exposition florale de variétés rares ou anciennes, pour séduire passants, jardiniers ou passionnés. Des conseils de jardinage, ateliers, concours, animations musicales, stands de produits artisanaux et restauration sont au programme. Un rendez-vous du goût et du plaisir.

+ d'infos :

Office du Tourisme :

05 53 64 44 44



19 mai

FABLES DE LA FONTAINE



Vous n'avez pas tout vu sur La Fontaine ! Mis en scène et interprété par William Mesguich, cette adaptation est un tourbillon d'inventions, un spectacle éblouissant qui donne envie de relire l'auteur de ces fables. Un moment de théâtre unique, subtil et festif proposé par le Théâtre de l'Étreinte. Découvrez ou retrouvez les personnages familiers de ces fables éternelles.

A NE PAS MANQUER

» POUR PLUS D'INFOS...

La saison culturelle s'affiche de janvier à juin sur

www.mairie-marmande.fr

Pour + d'infos : 05 53 93 47 35

» NUIT DES MUSÉES

16 mai de 20h à minuit

Le musée Marzelles ouvre ses portes et vous invite à une soirée musicale et pleine d'humour.



27-28-29 juin

GAROROCK

Ludovic Larbodie, créateur du festival et directeur artistique, nous dévoile ses choix, ses incontournables et les nouveautés de cette 19^e édition.

"J'aime tout ce que je programme, faire un choix m'est donc difficile. Personnellement, je ne raterais pas, le vendredi, A\$AP Rocky, Christine and the Queens "un show mortel", les japonais Bo Ningen Vandal et John and the Volta "de la tuerie" ; le samedi, Buraka Som Sistema, ALT-J "forcément" et aussi Kid Wise ; le dimanche, Jungle, et surtout Run the Jewels et aussi Of Monsters and Men.

Il y a bien sûr les groupes et artistes plus connus du grand public, comme The DØ, Chinese Man, Brodinski, Archive, Angus & Julia Stone. Allez voir la programmation et à chacun, selon ses goûts, de faire son Garorock.

Nous sommes le premier festival en France à utiliser un bracelet à puce le GaroPass, basée sur la technique RFID (radio frequency identification) qui sert aussi de monétique.

Associé au festival, le Marmand'Arts est un projet dont le point d'orgue sera le 20^e anniversaire de Garorock. Dès cet été, un espace Land'art prendra place sur la plaine de la Filhole, avec des œuvres artistiques réalisées avec un machiniste de la Cie Royale de Luxe et l'installation d'une guinguette où l'on servira un Garoburger, à base de produits locaux. Un festival qui évolue en permanence et parce que Garorock n'est pas que de la musique, il est aussi un agitateur de créativité du territoire".

+ d'infos : www.garorock.com.

25 avril - 3 mai

42^e FOIRE EXPOSITION



Le comité des foires a tout prévu pour que votre venue soit un moment agréable et convivial. A l'intérieur de l'espace, retrouvez le savoir faire et les démonstrations des professionnels. A l'extérieur, un village gourmand pour vous laisser tenter ! Vedettes télé, show de moto, tremplin musical... A vous de choisir, l'entrée est gratuite.

27-28-29 mai

RENCONTRES DU VIVRE ENSEMBLE



Trois journées pour un autre regard, pour nous sensibiliser aux difficultés du handicap mais aussi à la joie de vivre ensemble. Acteurs sociaux, associations, clubs sportifs, partenaires ... Tous se sont associés pour proposer informations, animations et sensibilisation. Un vaste programme d'activités à partager ensemble !

» VIOLONS NOMADES

22 mai - Eglise Notre-Dame

Voyage musical avec Jessica et Philippe Talec, violonistes et les Symphonistes d'Aquitaine.

» FÊTE DE LA MUSIQUE

21 juin - en ville

Fête de la musique, on ne la présente plus, on en profite tout simplement.

Conseil municipal du 11 Avril **PAROLE AU PUBLIC**



Après les aléas des premières fois, cette séance extraordinaire l'a été à plusieurs titres. Un conseil d'information, avec l'annonce des 5 ambitions du projet municipal, le rapport sur la politique culturelle, et la présentation du nouveau site de la ville.

Inédit, le public a pu participer et s'exprimer ainsi que les internautes via les réseaux sociaux. Une réponse à leurs questions a été donnée en fin de séance. Les débats retransmis sur grand écran et une séance visible en direct sur le web méritait bien l'intitulé de conseil interactif. Retrouvez le projet de mandat sur le site www.mairie-marmande.fr



*Samedi 11 avril 2015
Premier conseil municipal interactif :
Les Marmandais ont la parole*

Etats Généraux de l'Economie du Territoire **PAROLE D'EXPERTS**

Le 12 février dernier, l'espace expo accueillait plus de 300 personnes pour lancer la première phase de réflexion des Etats Généraux de l'Economie du territoire. C'est l'échelle la plus pertinente pour élaborer une stratégie économique locale. Elus, chefs d'entreprises, artisans, commerçants ont pu débattre lors des tables rondes après avoir écouté très attentivement, l'intervention de l'économiste Bernard Pecqueur. Pour ce chercheur et professeur spécialisé de géographie économique, "il faut identifier ce que l'on sait faire de mieux ou de différent, s'appuyer sur les acteurs, les faire se rencontrer". Les patrons ont souligné la nécessité des ces Etats Généraux, un lien entre l'entreprise et les acteurs pu-

blics. Après avoir identifié les ressources, le deuxième acte se voulait plus concret, avec la restitution des travaux des ateliers présentés le 15 avril dernier.

Un comité de pilotage est chargé de mettre en œuvre les actions retenues avec pour un seul objectif : l'attractivité de notre territoire dont la ville de Marmande.



Inter-Langues Val de Garonne **B.A - BA DE FRANÇAIS**

Nouvelle venue dans le monde associatif local, Inter-Langues Val de Garonne s'est créée en fin d'année dernière. Elle permet à des personnes d'apprendre à parler, écrire et lire notre langue pour une meilleure intégration sociale. Beaucoup de demandeurs viennent travailler en marmandais, pour quelques mois ou plus. S'ils maîtrisent leur langue, le français est nécessaire pour leur vie quotidienne mais aussi pour les échanges.

La plupart des participants sont d'origine européenne (anglais, portugais, biélorusse, polonais, italien ...). Les cours sont donnés par une équipe de bénévoles, dont Jacqueline Siffre, la présidente de cette association.

A ce jour, une trentaine "d'étudiants" assidus de 25 à 55 ans fréquentent ces cours de langue.

Des initiatives toujours bienvenues.

+ d'infos : siffre.jacqueline@orange.fr

CARNET

Marmande, ma ville, rend hommage à :

Jacques MARTINOT, élu au conseil municipal de Marmande de 1983 à 2008. Homme de conviction, engagé dans le monde associatif sportif, cet instituteur aura marqué la ville.

Cahty BACCOMO-CHAPOLARD, directrice de l'association du Centre Les Sureaux. Militante de l'éducation populaire et de l'Europe, elle laisse le souvenir d'une femme de tous les combats.

MISSION LOCALE DE LA MOYENNE GARONNE GUIDE DE JEUNESSE

Depuis 22 ans, la force de cette structure associative est d'agir et d'être présente sur un territoire, la Moyenne Garonne. En 2013, le classement de 4^e meilleure Mission Locale de France, a consacré le travail quotidien de toute une équipe dévouée à la réussite des jeunes dont 800 nouveaux sont reçus chaque année.

La Mission Locale de la Moyenne Garonne est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information, et d'orientation pour les jeunes de 16 à 25 ans. Elle répond à leurs préoccupations essentielles que sont la formation, l'emploi, le logement, la santé ou la mobilité, mais sa force réside dans son travail d'accompagnement et par une approche globale de la situation du jeune.

Un conseiller référent avec les autres services co-élaboré avec le jeune un projet professionnel et un parcours de vie. Au-delà de l'emploi, c'est aussi la santé avec le pôle Prévention (écoute individualisée, bilans de santé...) et avec la Médiation Logement, la possibilité d'être locataire par un accompagnement responsabilisant.

L'emploi étant un enjeu majeur, la Mission Locale mobilise élus, collectivités, associations et acteurs économiques, afin de proposer un premier emploi ou un projet de formation par l'alternance aux 2 300 jeunes suivis.

Complétant les dispositifs déjà existants, le 300^{ème} contrat Emplois d'Avenir a été signé en mars dernier.

Depuis 2013, la Mission Locale est un des dix sites pilotes pour la Garantie Jeunes, un contrat d'engagement réciproque. A ce jour 130 jeunes en sont bénéficiaires.

ESPACE MÉTIERS AQUITAINE

La MLMG est porteur de ce projet sur la région. C'est un centre de ressources pour décroïsonner et valoriser les métiers par le biais d'un explorateur vidéo interactif ouvert à tous, jeunes, parents, enseignants...

LA MOBILITÉ DES JEUNES

Une mobilité géographique mais aussi culturelle, c'est penser à une mobilité future pour se former ou travailler ailleurs que dans sa ville. C'est promouvoir les voyages en France et à l'étranger d'où le partenariat avec Les Sureaux et le Club Teli.

Il est possible sous conditions d'obtenir une aide au passage du permis de conduire, ou de bénéficier d'un système de location de voiture.

Menée depuis 6 ans par Cédric Bourniquel, c'est toute une équipe impliquée et motivée auprès des jeunes.



L'équipe de la Mission Locale au service de l'avenir des jeunes.

Contacts Mission Locale

3 rue de l'Observance
47200 Marmande
05 53 64 47 88

Courriel : missionlocalemg@wanadoo.fr
www.missionlocalemoyennegaronne.com

Bouge Ton Europe

Le Bureau Information Jeunesse propose de parler d'Europe sur la place Clemenceau le samedi 31 mai de 13h à 17h. Saveurs des cuisines, danses et concerts de nos voisins européens seront à découvrir.



DÉJÀ DES RÉSULTATS

Cela fait un an que vous nous avez appelés en responsabilités de notre ville. Une année que nous avons consacré à réorienter le budget communal, à construire une vraie démocratie participative, à structurer la réflexion autour du projet Centre-ville Cœur de vie et à jeter les bases d'une véritable politique de développement territorial. Nous avons baissé de 2,7% les impôts sur le Foncier Bâti, ce qui directement ou indirectement profitera à l'ensemble des marmandais mais aussi aux commerçants et entreprises. Le Pacte Citoyen déploie son organisation pour une meilleure gestion des quartiers. Le projet du centre-ville verra ses premières réalisations dès cette année. Enfin, notre population progresse et les indicateurs économiques, selon la Banque de France sont meilleurs que sur le reste du département. Tout ceci s'articule autour d'une méthode. Tout projet est d'abord étudié par les élus avec l'appui de l'administration. Il est ensuite présenté à la population et à nos partenaires, avant d'être mis en œuvre puis évalué. C'est dans ce cadre que l'information prend une importance sans égale. Sans elle, il ne peut y avoir de compréhension ni d'adhésion. C'est en informant que nous éviterons les incompréhensions, les rancœurs et les radicalisations qui pourraient en découler. L'équipe municipale est aujourd'hui en situation de mettre toute son énergie au service de chaque Marmandais dans le respect des cinq ambitions définies comme projet de mandature au cours du conseil municipal du 11 avril dernier (que vous pouvez visionner sur le site de la mairie).

La majorité municipale

« DEMAIN MARMANDE »

Voilà plus d'un an que la majorité élue en 2014 dirige notre Ville. Un constat s'impose : la communication est au pouvoir ! Le pacte citoyen promis pour fin juin 2014 est enfin installé ! Nous serons vigilants sur le respect des promesses faites aux conseils de quartier. Le projet de revitalisation du centre-ville a fait l'objet de réunions de concertation ou plutôt là aussi de communication. Nous attendons des mesures concrètes, 185 000 € sont inscrits au budget 2015 ! La deuxième partie de la programmation culturelle devait amener le changement... En attendant le nouveau souffle, un rapport financé par la Mairie a donné lieu à un procès à charge sans tracer de vraies perspectives ! Une baisse de la taxe foncière sur le bâti et surtout sur le « non bâti » a été décidée à la hâte entre 2 tours d'une élection mal engagée pour les candidates présentées par le maire. Aucune réflexion approfondie n'a été menée sur les compensations à terme d'une telle décision. Et que dire de la dernière volte-face de M. le Maire qui après avoir écarté avec mépris le projet de pôle multimodal (conseil du 27/05/2014), projeté par l'ancienne majorité, en fait aujourd'hui un des fleurons de son programme en le re-dimensionnant comme nous le lui suggérons alors ! Conscients qu'une nouvelle équipe avait besoin de temps pour se mettre en place nous devons, après plus d'un an, faire ce constat : la communication est au pouvoir ! Il est temps que la majorité passe du ministère de la parole à celui de l'action. Pour l'intérêt de Marmande et des Marmandais nous y veillerons !

**J. HOCQUELET, A. MAHIEU, S. BORDERIE,
C. CILLIÈRES et F. FIGUÈS**

LE HANDICAP

Définir clairement le handicap

- Définir enfin les contours du handicap.
- Simplifier et clarifier les critères d'appréciation du handicap et de la dépendance, revenir à une déclaration annuelle de ressources

Un meilleur soutien aux personnes handicapées et à leurs proches, une lutte renforcée contre la fraude

- Revaloriser l'AAH et lancer un vaste plan de lutte contre la fraude aux aides, dans le cadre du Plan Anti-Fraude piloté par le Secrétariat d'Etat chargé de la lutte contre la fraude.
- Annuler progressivement les barrières d'âge pour l'attribution des aides (PCH). Mettre en place pour les proches un réseau d'aides (formation, soutien et accès à des dispositifs de répit).
- Détecter et lutter activement contre la maltraitance des personnes handicapées. Ce tabou doit être enfin brisé.
- Se fixer un objectif sur le mandat : mettre en place des centres d'accueil pour les enfants handicapés et être en mesure de permettre le maintien à domicile avec l'aide d'une tierce personne à ceux qui le souhaitent.

- Construire/rouvrir progressivement les établissements régionaux d'éducation adaptée.

Laurent GAY - FRONT NATIONAL

PROJET DE MANDATURE ?

En début du mandat, les Marmandais, ont été invités durant une semaine (à grand renfort journaux, panneaux publicitaires, courriers, mails... avec une conception nouvelle du vote internet ou papier) à se prononcer sur l'élection des conseillers de quartier. 1 701 Marmandais sur 20 000 (14 %) se sont prononcés pour élire 31 conseillers de quartier. Reste que l'essentiel reste posé en ces termes : est-ce que les suggestions, les propositions, et les priorités exprimées par la population seront prises en considération dans les décisions de la municipalité actuelle ?

Personnellement, je regrette que le maire et sa majorité n'aient pas associé pleinement les élus de gauche à l'élaboration de ce projet, ou bien comme élus référents dans les conseils quartiers. Au contraire, ils ont été relégués au rang de simple citoyen comme cela a été le cas pour la préparation du budget 2015 où la presse a été informée avant que les élus ne le découvrent en séance du conseil municipal contrairement à la loi.

Le maire a annoncé une réduction des moyens pour les services rendus à la population par les personnels municipaux. Lesquels ? De plus, la taxe d'habitation est l'oubliée de la réduction d'impôt (-1,4 %). Une fois de plus, les plus modestes trinquent ! Surtout depuis le 1er janvier, où l'augmentation du prix du ticket de bus est passé de 1 à 3 € la journée et de 0,5 à 1 € de l'heure... Nombreux sont ceux qui ne peuvent pas payer un abonnement surtout quand ils ne disposent que d'un revenu mensuel de 600 euros. Est-ce cela l'égalité d'accès aux services et le pacte citoyen développés en substance à grand renfort de publicité le 11 avril dans le projet de mandature.

Michel CERUTI, Conseiller municipal communiste

Ne perdez pas le fil

LES CONTACTS DE VOS CONSEILS

Chaque conseil de quartier dispose de boîtes mail, selon votre lieu d'habitation, utiliser ces adresses pour correspondre avec votre représentant.

Baylac-la Gravette : baylac.gravette@mairie-marmande.fr

Bédât : bedat@mairie-marmande.fr

Beyssac : beyssac@mairie-marmande.fr

Centre-ville : centreville@mairie-marmande.fr

Coussan : coussan@mairie-marmande.fr

Garrigues-Carpète : garrigues.carpete@mairie-marmande.fr

Lolya-Chêne vert : lolya.chenevert@mairie-marmande.fr

Magdeleine- Bouilhats : magdeleine.bouilhats@mairie-marmande.fr

Thivras : thivras@mairie-marmande.fr

Trec : trec@mairie-marmande.fr

Cliquez et communiquez.

+ d'infos : Service Citoyenneté
froussille@mairie-marmande.fr

Rendez-vous à retenir

DANS L'AGENDA DES CONSEILS

Conseil de quartier Coussan :

Réunion du conseil : au menu, préparation des Fêtes de Marmande, représentation et implication du quartier.

Ouverte aux habitants du quartier.

Mercredi 06 Mai à 19h – Maison de quartier de Coussan

Conseil de quartier Trec :

Un vide-grenier est organisé dans la cour de l'école Edouard Herriot, ouvert à tous.

Dimanche 17 Mai à partir de 9h – Ecole E. Herriot

Conseil de quartier Magdeleine-Bouilhats :

Une balade découverte du quartier est proposée et ouverte à tous.

Samedi 20 Juin à partir de 8h – Magdeleine-Bouilhats

+ d'infos : www.mairie-marmande.fr

www.mairie-marmande.fr

UN PETIT NOUVEAU SUR LE WEB

Le site internet de la ville arbore un nouveau look. Un site résolument tourné vers les usagers et le service, construit avec quatre grandes thématiques.

"Agir ensemble" vous permet de retrouver les informations de l'action citoyenne et l'action municipale.

"Vivre ma ville" pour vous renseigner sur les services aux marmandais dans le domaine de la jeunesse, le social, les associations et l'économie.

"Sortir et découvrir" pour vous présenter les événements et les structures concernant le sport, la culture et le tourisme.

"La mairie et vous" pour informer sur votre mairie, ses services et pour vos démarches en ligne.

Un site pour partager l'information avec un "open data" (ouverture des données). Cette pratique de publications de données librement accessibles s'inscrit dans l'idée que l'information publique est un bien commun. La mairie de Marmande a décidé d'inclure un open data dans son nouveau site, ainsi vous trouvez sur les pages des documents associés en téléchargement libre.

Mis en ligne dès 1999, le site de la mairie a permis à la ville de Marmande d'obtenir le label Ville Internet (3 arobases sur 5). C'est plus de 1 million de visiteurs uniques et 60 000 mails par mois depuis sa création.

Dernière nouveauté, les conseils municipaux seront visibles en direct sur le web.

The screenshot displays the official website of the City of Marmande, titled "MARMANDE ma ville". The header includes the city's name in a stylized font and social media icons. Below the header is a navigation bar with four main categories: "AGIR ENSEMBLE", "VIVRE MA VILLE", "SORTIR & DÉCOUVRIR", and "LA MAIRIE & VOUS". A prominent banner for "JEUNESSE : LOISIRS ET ACTIVITES" features a photo of children playing and text about leisure activities for ages 6 to 17. Below the banner are utility boxes for newsletter sign-up, contact information (phone: 05 53 93 09 50), and a search bar. The main content area is divided into sections: "LES DERNIÈRES ACTUALITÉS DE MARMANDE" with news items on tree maintenance and public inquiries; "L'AGENDA DE MARMANDE" listing various council meetings and cultural events; and "LES PLUS DEMANDÉS" with links to family portals and public services. A "GAROROCK" logo is visible on the right side.



Martine VAN EEDEN
JARDIN D'EDEN

Femme "élémenTerre"

Ce petit bout de femme singulière s'exprime plus volontier au pluriel. En effet, Martine Van Eeden et Bart, sont indissociables dans la vie et le travail. Grand-mère Georgette, lui donne, dès son enfance, la fibre du jardin et des animaux, dont une passion pour les équidés depuis son cheval à bascule.

Martine. Plus de trente ans après, ils sont toujours là. "Nos plantes grandissent dans une terre nourrie d'apports naturels". Alors, ils acceptent de perdre en rendement et d'ailleurs "on ne fait pas d'énormes tonnages car on ne vend plus que sur les marchés de Marmande". Leur étal propose une très grande gamme de légumes dont plu-



Cultiver en respectant la nature
et les gens qui consomment.

Une jeunesse et une scolarité sans particularité jusqu'à l'année du Bac, "à 17 ans, j'ai eu mon bac et j'ai connu Bart !" Un coup de cœur qu'elle suivra deux ans après, à la fin de ses études, aux Pays-Bas. Noordwijk-Aan-Zee n'a pas le charme de la Dordogne, où le couple aimerait s'installer. Ce sera le département d'à côté ; "on est tombé amoureux de cette ferme au lieu-dit "Pistoulet".

Dès lors, tout s'enchaîne, ils visitent en juin, s'y installent en août et se marient en septembre. Les voilà propriétaires d'un vaste terrain de plus de 3 hectares, et parce qu'ils veulent juste faire pousser des légumes et bon, la culture biologique s'impose à eux. "On nous prenait pour des hurluberlus et qu'on n'allait pas tenir un an" se souvient

sièurs variétés anciennes. Vous ne trouverez que des produits de saison et récoltés à deux pas de leur lieu de vente. Ils aiment ces rendez-vous, notamment le marché du samedi, leurs fils, n'hésitant pas à venir prêter main forte. Ne leur dites pas qu'ils sont exploitants agricoles car "nous n'exploitons rien, ni personne !".

Pas d'employés, peu de vacances mais heureux de travailler ensemble "même si des fois ..." reconnaît-elle. Plus que la dureté du métier, Martine préfère évoquer les douceurs des temps libres. Cheval, lecture et musique car dans cette maisonnée de musiciens, les décibels sont quotidiens et Martine peut se trémousser à loisir.

Et si le bonheur se trouvait à "Pistoulet", au jardin des Eeden?

DATES CLÉS

1959 NAISSANCE DANS LE LOIRET

1979 DIPLÔMÉE DUT BESANÇON PUBLICITÉ - MARKETING

1981 ACQUISITION DE LA FERME "PISTOULET" À FAUILLET

1984 OBTENTION LABEL AB AGRICULTURE BIOLOGIQUE

La recette
de Martine

Choux raves poêlés pour 4 pers.

Peler 2 à 3 choux selon la taille, les couper en tranches fines ou en petits carrés, faire chauffer une cuillère d'huile d'olive dans une poêle et y ajouter les choux. Faire cuire à feu doux en couvrant environ 20mn. Ajouter sel poivre et persil. Puis déguster.